

Assemblée générale
Rencontres Interrégionales des Langues et Cultures
Cambo-les-Bains le 10 novembre 2007

Ordre du jour :

- 1/ Finances, trésorerie, secrétariat (organisation, cotisations)
- 2/ Mise en place des différentes résolutions :
 - a) CNFPT : langue régionale et communication bilingue à intégrer ;
 - b) INSEE : introduction de l'enquête sur les langues régionales ;
 - c) Media : Emmanuel Bouterrin représentant du Syndicat national des radios libres ;
 - d) PEEP : Agnès Kolher déléguée PEEP Réunion-Mayotte ;
 - e) Alsacien et Créole : disqualification par un décret.
- 3/ Observatoire des droits linguistiques : proposition de Tanguy Louarn
- 4/ NPLD (Europe)
- 5/ Questions diverses

Présences :

- Virginie Barre-Vergès, présidente- Institut Font Nova, Catalogne.
- David Grosclaude, vice-président- Institut d'Etudes Occitanes (IEO).
- Raymond Yvon Bissol, secrétaire du Conseil Culture Enseignement Environnement (CCEE), Martinique.
- Roger Ramchetty, CCEE, Réunion.
- Mickaël Maillot, CCEE, Réunion.
- Jaume Roure, Institut Font Nova, Catalogne.
- Philippe Elsass, Culture et Bilinguisme, Alsace.
- Joan-Pere Olive, Institut Font Nova, Catalogne.
- Michel Oronos, Euskal Confederazioa, Pays Basque.
- Pèire Costa, IEO, Occitanie.
- Anna-Maria Poggio, IEO, Occitanie.
- Jan Moreu, IEO, Occitanie.
- Lise Gros, IEO30, Occitanie.
- Cecila Chapduelh, IEO, Occitanie.
- Jean-Pierre Baco, CCEE, Guyane.
- Eris Lauzea, CCEE, Martinique.
- Olier Ar Mogn, Ofis ar Brezhoneg, Bretagne.
- Yannig Baron, KSB- Dihun, Bretagne. Anna Ar Beg, KSB, Bretagne.
- Fulup Jakez, Ofis ar Brezhoneg, Bretagne.
- Jaume Pol, Institut Font Nova, Catalogne.
- Vincent Bru, président du Syndicat Intercommunal de soutien à la culture basque, maire de Cambo, Pays Basque.
- Daniel Tichadou, Televisiõ sense fronteres, Catalogne.
- Pantxika Maitia, Euskal Kultur Etakundea, Pays Basque.

1/ Finances, trésorerie, secrétariat (organisation, cotisations)

Patrick Malrieu (Bretagne) jusque-là trésorier donne sa démission. Philippe Elsass (Alsace) présente sa candidature et est élu à l'unanimité.

Il est aussi voté à l'unanimité :

- 1/le transfert du siège social à Perpignan.
- 2/le transfert du compte bancaire à Perpignan.
- 3/le transfert de l'adresse postale à Perpignan.

Cotisations : elles restent inchangées c'est à dire 400 EUR pour les institutions et 150€ pour les associations. Nous relevons que grâce à l'Institut Font Nova (catalogue) nous n'avons plus de frais de secrétariat et que l'Institut Font Nova prend en charge les dépenses relatives aux conférences téléphoniques soit 80 EUR/mois.

Composition du bureau au 10/11/2007 :

- Virginie Barre-Vergès, présidente
- David Grosclaude, vice-président
- Raymond-Yvon Bissol, secrétaire
- Philippe Elsass, trésorier

2/ Mise en place des différentes résolutions

Résolution concernant le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

L'Association "Rencontres interrégionales des langues et cultures", réunie en assemblée générale à Cambo-les-Bains le 10 novembre 2007 demande au Centre national de la fonction publique de prendre en charge la formation à la communication bilingue des personnels des Collectivités Locales, en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque territoire.

Chaque délégation s'engage à réclamer cette formation auprès des Conseils régionaux d'orientation du CNFPT.

Le bureau de l'Association négociera la prise en charge de la formation à la communication bilingue auprès du Conseil National d'orientation du CNFPT et auprès du Conseil d'administration de cet établissement.

Résolution concernant le recensement

L'Association "Rencontres interrégionales des langues et cultures", réunie en assemblée générale à Cambo-les-Bains le 10 novembre 2007 recommande à l'INSEE que l'enquête "Transmission familiale des langues et des parlers" de 1999 soit réintroduite dans le nouveau mode de recensement.

Chaque délégation s'engage à réclamer cette enquête linguistique auprès de l'INSEE de sa région.

Le bureau de l'Association prendra contact avec l'INSEE de Paris pour négocier l'introduction de cette enquête linguistique dans le nouveau mode de recensement.

Résolution sur les médias

L'Association "Rencontres interrégionales des langues et cultures", réunie en assemblée générale à Cambo-les-Bains le 10 novembre 2007, prenant acte de la déclaration du Syndicat National des Radios Libres sur les langues régionales (SNLRL), intitulée "les langues de France, vecteurs irremplaçables de la sauvegarde et du développement de la diversité culturelle"

- souhaite que le congrès du SNRL se saisisse de la question des quotas concernant le volume des langues régionales dans la programmation des radios locales associatives, et
- suggère que le SNRL soit porteur de propositions favorisant l'utilisation et la promotions des langues régionales dans les médias auprès de la Ministre de la culture et de la communication et auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Note

Si le SNRL est porteurs de propositions similaires en faveur des télévisions locales, l'Association "Rencontres interrégionales des langues et cultures" le soutient dans cette démarche.

Avis à l'Association des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)

En réponse à la PEEP demandant un avis sur l'éducation bilingue, l'Association "Rencontres interrégionales des langues et cultures", réunie en assemblée générale à Cambo-les-Bains le 10 novembre 2007 se réjouit de l'initiative prise par la PEEP de créer une commission d'étude sur l'enseignement des langues et en langues régionales.

L'Association "Rencontres interrégionales des langues et cultures" recommande à la PEEP d'agir en faveur de l'éducation bilingue dans les écoles, car la scolarisation bilingue français-langue régionale est bénéfique non seulement pour l'apprentissage efficace d'autres langues, mais aussi pour l'éveil aux disciplines mathématiques et scientifiques, à l'ouverture de l'esprit à d'autres cultures.

Motion sur l'alsacien et le créole

L'Association "Rencontres interrégionales des langues et cultures", réunie en assemblée générale à Cambo-les-Bains le 10 novembre 2007 s'étonne de l'absence de l'alsacien et du créole dans l'arrêté du 25 juillet 2007 paru au journal officiel du 21 août 2007 donnant la liste des langues régionales à enseigner à l'école primaire.

L'Association exige que soient réinscrits dans la liste des langues régionales à enseigner le créole et l'alsacien dans ses formes dialectales et sa forme littéraire (allemand standard).

3/ Observatoire des droits linguistiques

Tanguy Louarn étant absent, nous attendons d'avoir plus d'informations sur ce sujet.

4/Le réseau NPLD

Il est décidé à l'unanimité de cotiser au réseau européen en tant que membre associé, soit 300 EUR par an, avec la possibilité de se retirer de cette organisation sur décision de la prochaine assemblée générale.

5/ Questions diverses

° David Grosclaude nous expose son projet de constitution d'une délégation d'élus et d'associations représentatives, afin de rencontrer le chef de l'état. Cette délégation a un an pour se mettre en place. Il nous demande de réfléchir à un projet de loi éventuel.

° Nous confirmons que les Rencontres Interrégionales des Langues et Cultures 2008 auront lieu en Guyane. nous remercions Jean-Pierre Baco et Christophe Madère et leurs souhaitons bon courage pour l'organisation de ces Rencontres.

La Présidente :

Virginie BARRE-VERGÈS

Le Secrétaire :

Raymond-Yvon BISSOL,